

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

21312301

Déposé
22-02-2021

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0880956968

Nom(en entier) : **Alliance Loi**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Avenue Lloyd George 7
: 1000 Bruxelles**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL

Il résulte d'un procès-verbal du conseil d'administration de la société anonyme «ALLIANCE LOI », ayant son siège social à Bruxelles (B-1000 Bruxelles), avenue Lloyd George, 7, immatriculée au registre des personnes morales, sous le numéro d'entreprise : RPM Bruxelles 0880.956.968 tenue en date du 20 janvier 2021, qu'il a été décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : B- 1040 Bruxelles, rue de la Loi, 26, avec effet au 1er janvier 2021

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
(Signé) Maître François Marcelis, Notaire associé
Déposé en même temps :
- copie du procès-verbal du CA du 20/1/2021

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").